



# Les paradigmes sociologiques à l'épreuve des catégories de sexe : quel renouvellement de l'épistémologie du travail ?

**Helena Hirata & Danièle Kergoat**

Directrices de recherche au CNRS, GTM (Genre, travail, mobilités)-IRESCO [ex-GERS]

E-mail : [hirata@iresco.fr](mailto:hirata@iresco.fr)

Papeles del CEIC  
 ISSN: 1695-6494



# 17  
 julio 2005

Resumen Los paradigmas sociológicos ante las categorías de sexo	Résumé Les paradigmes sociologiques a l'épreuve des catégories de sexe
<p>En este texto se realiza el balance de las rupturas teóricas con la tradición de la sociología del trabajo francesa centrada en la figura del obrero varón de empresa industrial. Se tratará de analizar dos tipos de rupturas: la provocada por la introducción de las categorías de sexo y la provocada por la introducción teórica de las relaciones sociales de sexo, o de género o, incluso, de relación social (de sexo). La periodización y el análisis de las consecuencias epistemológicas de estas rupturas permitirán que aparezcan: el lugar real y el alcance de esta sexuación de los objetos de la sociología del trabajo; su valor heurístico en el análisis del trabajo; su papel en la renovación de los paradigmas que dominan el campo del trabajo y sus elaboraciones alternativas. A partir de cierta cantidad de ejemplos concretos, el texto mostrará las aportaciones de las investigaciones que introducen una perspectiva de género para, finalmente, apuntar algunas diferencias nacionales entre las sociologías del trabajo en su manera de integrar las relaciones sociales de sexo.</p>	<p>Dans ce texte, il sera fait état des ruptures théoriques avec une tradition de la sociologie du travail française centrée sur la figure archétypique de l'ouvrier mâle de la grande entreprise industrielle. Il s'agira ici d'analyser deux types de ruptures : celle induite par l'introduction des catégories de sexe et celle induite par l'introduction théorique des rapports sociaux de sexe, ou du genre ou, encore, du rapport social (de sexe). Une périodisation et une analyse des conséquences épistémologiques de ces ruptures feront apparaître : la place réelle et la portée de cette sexuación des objets de la sociologie du travail; sa valeur heuristique dans l'analyse du travail; son rôle dans le renouvellement des paradigmes dominant le champ du travail et les constructions alternatives à l'œuvre. Ce texte montrera à partir d'un certain nombre d'exemples concrets les apports des recherches introduisant une perspective de genre pour, enfin, pointer quelques différences nationales entre les sociologies du travail, dans leur manière d'intégrer les rapports sociaux de sexe.</p>
<p><b>Palabras clave</b>                  sociología del trabajo, epistemología, genero, trabajo (concepto de)</p>	<p><b>Mots clés</b>                  sociologie du travail, épistémologie, genre, travail (concept de)</p>

Sommaire	
1	Introduction..... 2
2	La double rupture : essai de periodisation ..... 3
2.1	L'introduction des catégories de sexe.....3
2.2	L'introduction théorique des rapports sociaux de sexe.....5
3	Les apports des recherches introduisant une perspective de genre sur les objets traditionnels de la sociologie du travail. quelques exemples ..... 6
3.1	Le concept de travail .....6
3.2	La qualification.....7
3.3	Nouveaux modèles productifs et « spécialisation flexible ».....9



4	Differences nationales dans l'introduction du genre et dans la consideration de la centralite du travail .....	10
5	Conclusion.....	12
6	Références citées.....	13

## 1 INTRODUCTION

La question de l'intégration de la dimension sexuée dans les analyses du travail est posée à la sociologie française depuis maintenant une trentaine d'années. Or, si la sociologie du travail a pour partie intégré les catégories de sexe, il n'en reste pas moins que cette intégration reste ardue et conflictuelle dans la mesure où les paradigmes universalistes toujours dominants dans le champ du travail traversent les méthodes, les approches, les supports et les institutions constitutives de cette sous-discipline.

C'est l'histoire et le bilan de cette intégration relative que nous voudrions dresser ici. Il sera fait état, d'abord, des ruptures conceptuelles et de leur périodisation. En effet, les problématiques prenant en compte les catégories de sexe ont une histoire, qui a ouvert la possibilité de ruptures théoriques et épistémologiques majeures, notamment avec une tradition de la sociologie du travail française centrée sur la figure archétypique de l'ouvrier mâle de la grande entreprise industrielle, figure considérée comme universelle.

Ces ruptures ont des conséquences théoriques :

- la place réelle et la portée de cette sexuation des objets de la sociologie du travail;
- sa valeur heuristique dans l'analyse du travail;
- son rôle dans le renouvellement des paradigmes dominant le champ du travail;
- les constructions alternatives à l'œuvre.

Ce texte montrera ensuite, à partir d'exemples concrets, les apports des recherches introduisant une perspective de genre dans l'analyse des objets traditionnels de la sociologie du travail.



Enfin, nous pointerons quelques différences nationales —notamment européennes— entre les façons qu'ont les sociologies du travail d'intégrer le rapport social de sexe.

## 2 LA DOUBLE RUPTURE : ESSAI DE PÉRIODISATION

Depuis la moitié des années soixante-dix, nombre de travaux en France ont donné au concept de travail une dimension sexuée. Pourtant, on ne peut pas dire que cette inclusion jouisse d'une quelconque stabilité dans la mesure où elle n'a pas toujours eu accès à un réel droit de cité dans la communauté des scientifiques. En dépit du poids croissant des recherches sur les femmes et le travail dans la sociologie du travail française de ces dernières années, « les figures neutres du pauvre, du précaire, du vulnérable, sont construites en référence à la figure masculine du salarié masculin à temps plein sur contrat à durée indéterminée. Les notions de vulnérabilité, de désaffiliation, de flexibilité, d'effritement de la condition salariale sont présentées de manière neutre, mais représentent le négatif de la figure du salarié masculin durant les trente glorieuses. » (Gadrey, 2003). Un bilan récent de la situation de la sociologie du travail a bien indiqué les acquis et en même temps les difficultés persistantes pour intégrer une perspective de genre dans cette sous-discipline. Michel Lallement montre comment la production de travaux originaux dans ce domaine a été progressivement légitimée tout en observant qu'il n'est pas sûr que le genre soit « complètement reconnu et entendu au sein des milieux académiques » (Lallement, 2003).

Une périodisation fine des moments d'inclusion de cette perspective, inclusion qui a été marquée par des ruptures avec les paradigmes dominants, nous semble utile et nécessaire pour approfondir l'analyse des raisons de cette instabilité. Il s'agira ici d'analyser deux types de ruptures induites par l'introduction successive des catégories de sexe puis des rapports sociaux de sexe, ou du genre. La difficulté de l'essai d'une telle périodisation vient du fait que, si ces deux ruptures ne sont pas de même nature, elles se recoupent et se superposent partiellement dans le temps.

### 2.1 *L'introduction des catégories de sexe*

La première rupture avec la tradition de la sociologie du travail française peut être située dans les années cinquante, avec les travaux pionniers de Madeleine



Guilbert et Viviane Isambert-Jamati, sur le travail à domicile (Guilbert, Isambert-Jamati, 1956). Au début des années soixante, elles sont également les auteures du chapitre sur « La répartition par sexe » (Guilbert, Isambert-Jamati, 1961) du *Traité de Sociologie du Travail* de G. Friedmann et P. Naville. Il peut constituer le meilleur exemple que l'émergence des femmes en tant que champ régional ne bouleverse pas l'approche traditionnelle de la sociologie du travail française, qui exclue le travail domestique du champ du travail. La question n'est posée qu'en quelques lignes, curieusement d'ailleurs en conclusion du chapitre sur le chômage, écrit par Jacques Dofny : « Mais la sociologie du travail doit-elle s'arrêter à l'analyse de la population active? (...). La notion de marché du travail est centrale dans ces classifications. Cette définition restrictive du travail exclut une substantielle partie des travaux effectués dans la vie sociale, précisément ceux qui ne sont pas l'objet d'une rémunération, tels les travaux ménagers ou la participation active à toute société sans but lucratif. Ce qui est défini comme travail, c'est toute activité relevant de la comptabilité nationale. Il n'est pas évident que ce point de vue soit celui du sociologue, traditionnellement attiré par les analyses de la division du travail social (...). » (p. 324)

L'ouvrage classique de Madeleine Guilbert (1966), consacré au travail professionnel des ouvrières, fait référence au travail domestique : elle a montré que les postes de travail tenus par les femmes dans l'industrie avaient des caractéristiques proches de celles du travail domestique (répétitivité des tâches, minutie, séquences courtes, tension nerveuse, etc.). Mais elle ne confère pas une centralité théorique à l'articulation travail domestique/travail professionnel.

C'est en 1971 que paraît l'article fondateur de Nicole-Claude Mathieu : « Notes pour une définition sociologique des catégories de sexe »<sup>1</sup>. Mais ce ne sera que beaucoup plus tard que les chercheurs(es) se le réapproprièrent. En fait, jusqu'au milieu des années 70, les premiers travaux ont commencé à introduire une opposition binaire (c'est un groupe d'hommes OU c'est un groupe de femmes) mais les catégories de sexe avaient une simple fonction d'étiquetage. Parallèlement, les mouvements de femmes avançaient la notion d'oppression, théorisaient les rapports

---

<sup>1</sup> Cet article est paru initialement dans *Epistémologie sociologique*, n° 11, 1<sup>er</sup> semestre 1971, pp. 19-39. Il est réédité dans *L'Anatomie politique* (Paris : Côté-femmes, 1991). Il s'agissait initialement d'une communication au VIII<sup>ème</sup> Congrès mondial de sociologie, septembre 1970.



entre les sexes mais ceci n'était pas intégré aux catégories.<sup>2</sup> Il s'agissait donc, dans cette période, d'étudier le travail *des femmes*, plutôt que le travail selon les sexes ; d'étudier notamment le travail professionnel et salarié, plutôt que le travail domestique en tant que travail ou l'articulation travail/famille.

C'est au cours des années soixante-dix et quatre-vingt que se structure progressivement en France une orientation de recherche sur « la transformation de l'étude des femmes en étude « des sexes » et, simultanément, l'interpénétration des domaines auparavant séparés de la sociologie du travail et de la sociologie de la famille » (N.C. Mathieu, 1991 : 28).

Les travaux se multiplient ainsi que les groupes de réflexion qui confrontent, en particulier, les données issues de la sociologie du travail à celles issues de la sociologie de la famille. Un ouvrage collectif en sera issu : *Le sexe du travail. Structures familiales et système productif*<sup>3</sup> dont le titre indique bien l'extension donnée au concept de travail d'une part (la définition du « travail » n'est plus commandée par les catégories économiques, le travail domestique, tel qu'il a été par ailleurs modélisé par de nombreux travaux, y a sa place pleine et entière), et la volonté de penser l'articulation production/reproduction d'autre part.

## **2.2 L'introduction théorique des rapports sociaux de sexe**

Il serait faux de dire que dans ces travaux, le sexe n'était qu'une simple variable de classement. La notion de hiérarchie entre les sexes y était par exemple omniprésente. Mais pour autant, les catégories ne faisaient pas système et ce n'est que progressivement que s'imposa la nécessité de reconnaître et de conceptualiser le rapport social qui unissait ces catégories. C'est ce que les françaises ont appelé « rapports sociaux de sexe »<sup>4</sup>. Dès le milieu des années 80, de nombreux travaux, individuels et collectifs, leur sont consacrés<sup>5</sup> et c'est en 1987 qu'une table ronde inter-

---

<sup>2</sup> ... et les sociologues qui intégraient cette notion (C. Delphy, C. Guillaumin, N.C. Mathieu...) étaient perçues comme des « militantes » dont les travaux n'avaient pas droit de cité dans la sphère académique.

<sup>3</sup> Presses Universitaires de Grenoble, 1984

<sup>4</sup> L'émergence de cette notion correspond grosso modo à celle de « gender » dans les pays anglophones. La préférence pour l'un ou l'autre terme ne peut, faute de place, être explicitée ici.

<sup>5</sup> A titre d'exemple, cf. Devreux, Daune-Richard, 1985; Battagliola *et al.*, 1986.



nationale est organisée à Paris : *Les rapports sociaux de sexe : problématiques, méthodologies, champs d'analyse*.

Ce rapport social est caractérisé comme transversal à l'ensemble du système social, historicisable (il se reproduit mais connaît des changements constants), c'est un rapport de pouvoir, de domination; chaque catégorie n'existe que dans son rapport à l'autre, elles se co-construisent incessamment. Cette conceptualisation permettait de détacher les groupes sociaux hommes et femmes de la bicatégorisation biologisante mâles/femelles.

Enfin, si nous définissons le rapport social comme une tension qui traverse le champ social, tension qui érige certains phénomènes sociaux en enjeux autour desquels se constituent des groupes aux intérêts antagoniques, on en arrive à la proposition suivante : la division sexuelle du travail a le statut d'enjeu des rapports sociaux de sexe (Kergoat, 2000). Nous avons dès lors un paradigme solide pour inclure la différence des sexes dans la sociologie du travail.

### **3 LES APPORTS DES RECHERCHES INTRODUISANT UNE PERSPECTIVE DE GENRE SUR LES OBJETS TRADITIONNELS DE LA SOCIOLOGIE DU TRAVAIL. QUELQUES EXEMPLES**

Ces exemples sont aujourd'hui nombreux : l'emploi et le chômage, les qualifications et la compétence, les techniques et l'innovation, l'organisation du travail et les situations de travail, les nouveaux modèles productifs et la spécialisation flexible, la question des contraintes et du contrôle social, les trajectoires professionnelles et les carrières, les mouvements sociaux dans le salariat, les nouvelles formes des migrations Sud/Nord, entre autres, ont été l'objet de nombreux travaux intégrant la dimension sexuée. De nos propres recherches traitant de ces domaines, nous nous limiterons ici à présenter trois exemples.

#### **3.1 Le concept de travail**

Les fondateurs de la sociologie du travail partent d'un modèle asexué de travail, son sujet —l'homme— étant érigé implicitement comme universel. Ce modèle a été fortement interpellé dès les années soixante-dix par la problématique de la division sexuelle du travail (Kergoat, 1978) : il s'agissait d'aller vers une reconceptualisation du travail, par l'inclusion dans ce concept : 1) du sexe social (du genre) ; 2) du



travail domestique. Il est ainsi élargi au travail non salarié, non rémunéré, non marchand, au travail informel. Travail professionnel et domestique, production et reproduction, salariat et famille, classe sociale et sexe social sont considérés comme des catégories indissociables. A partir de cette proposition épistémologique de décloisonnement et d'imbrication de dimensions auparavant séparées, il a été possible de construire un questionnement permettant de jeter un pont entre les différentes sphères d'activité (Hirata, Zarifian, 2000) et de briser définitivement avec l'ancienne notion de « spécificité ».

En introduisant le rapport social (de sexe) dans l'analyse de l'activité du travail, d'autres développements ont été rendus possibles. Nous en mentionnerons un en particulier : l'analyse d'un certain nombre des emplois majoritairement féminins en termes de « rapport de service », qui s'est appuyée sur les conceptualisations antérieures du travail domestique<sup>6</sup>.

### **3.2 La qualification**

Il n'est guère étonnant que le concept de qualification, concept princeps en sociologie du travail, ait été un des premiers confrontés à l'analyse critique impulsée par cette sociologie.

Il suffisait en fait de « regarder » les chiffres, ceux des enquêtes-emploi, ceux de la première enquête sur les conditions de travail (octobre 1978) pour qu'apparaisse fortement une première chose : dans les années 80<sup>7</sup>, les femmes ouvrières étaient massivement placées au bas des échelles de qualification : elles étaient ouvrières non qualifiées ou manœuvres (78% d'entre elles) alors que les hommes étaient majoritairement ouvriers qualifiés ou contremaîtres (55%). Les conditions de travail suivaient cette hiérarchisation : beaucoup plus fréquemment que les ouvriers, les ouvrières travaillaient à la chaîne, étaient soumises à des contrain-

---

<sup>6</sup> Cf. numéro des *Cahiers du Genre* sur ce thème : *La relation de service. Regards croisés*, Fougeyrolas-Schwebel D. (coord.), 2000; pour la genèse de cette notion dans la théorisation du travail domestique au sein de la famille, cf. Chabaud-Rychter et al., 1985. Sur les services et le relationnel comme qualification cf. aussi Daune-Richard A.M., « La qualification dans la sociologie française : en quête des femmes » in *Le travail du genre* (in Laufer et al. (dir.), 2003).

<sup>7</sup> Nous avons volontairement gardé les chiffres sur lesquels s'est appuyée la démonstration à l'époque. Mais il faut souligner que les changements de terminologie mis à part, la situation n'a pas changé. Cf. Gollac et Volkoff, 2000, et DARES, 1999.



tes de temps, avaient l'interdiction de parler, etc. (Molinie, Volkoff, 1980). On retrouvait là la situation décrite par Madeleine Guilbert. C'est le premier niveau de la division sexuelle du travail : celui de la catégorisation par sexe.

Mais il en existe un second : les enquêtes du Ministère du travail, lues cette fois en croisant sexe et qualification, firent apparaître que les déterminations couramment admises et généralisées à l'ensemble de la main d'œuvre recouvraient des réalités bien différentes selon le sexe de l'ouvrier concerné. Ce croisement, permettant de comparer les conditions de travail d'ouvriers et d'ouvrières qualifié(e)s et non qualifié(e)s, mettait en effet en évidence des choses surprenantes pour la *doxa* classique : une ouvrière qualifiée avait statistiquement plus de « chances » qu'un ouvrier non qualifié de travailler à la chaîne, de faire un travail répétitif et de n'avoir pas le droit de parler (Kergoat, 1982).

De tels résultats questionnaient les acquis sociologiques antérieurs sur la qualification puisqu'ils montraient qu'il existe bien une division sociale du travail par le sexe, qui s'entrecroise avec les autres formes de divisions sociales mais qui n'est pas réductible à elles, pas plus qu'elle n'est réductible à une simple différence quantitative entre les attributs des travailleurs concernés (par exemple le niveau de formation). Et comme il est acquis que toutes les autres formes de la division sociale du travail renvoient à des rapports de pouvoir, il était légitime d'en conclure à la présence d'un rapport social : le rapport de sexe (ou : de genre).

Actuellement, c'est souvent au terme de « compétence » plus qu'à celui de « qualification » que le sociologue est confronté sur le terrain des entreprises. Cette notion pose nombre de problèmes, nous ne reprendrons pas ici le (vif) débat sur qualification/compétence : tous les lecteurs le connaissent. Nous dirons simplement que le modèle de la compétence, en ce qu'il entraîne de changements pour le/la salarié(e) (individualisation face à la hiérarchie et au collectif de travail, exigences de « savoir-être », d'implication dans le travail...), se joue et est joué de façon différente sinon parfois opposée dans le cas des hommes et dans celui des femmes (Rozenblatt, Sehili, 1999 ; Kergoat, 2002). Division sexuelle du travail et rapports de genre se reproduisent à l'envi tandis que les parades tardent à se mettre en place tant les collectifs ont souffert des nouvelles politiques de main d'œuvre. Reste en tout cas que ces deux concepts sont précieux pour comprendre dans leur complexité tant la compétence (Fougeyrollas-Schwebel, 1996) que la qualification.



### **3.3 Nouveaux modèles productifs et « spécialisation flexible »**

Les alternatives aux modèles productifs taylorien ou fordien, désignées, selon les auteurs, par « spécialisation flexible », « nouveau concept de production », « néo-taylorisme » ou « post-fordisme », sont rarement conjuguées au féminin. Ces termes se prétendent neutres, mais en réalité ils généralisent à l'ensemble de la main-d'œuvre des transformations dans l'univers productif qui concernent essentiellement les hommes. Ainsi, la thèse de la requalification des opérateurs suite aux innovations technologiques et organisationnelles est fortement interpellée par une analyse en termes de division sexuelle et internationale du travail (Hirata, 1993).

Ce mouvement de requalification touche essentiellement une partie des travailleurs hommes des pays du Nord. Ses conséquences sur la main-d'œuvre féminine sont beaucoup plus contradictoires, l'évolution du débat théorique l'atteste : le lien entre spécialisation flexible et négation de la qualification féminine, développé par Jane Jenson (1989) ; la thèse de la juxtaposition entre taylorisme et additivité des tâches (au féminin) et requalification (au masculin), de Danièle Kergoat (1992) ; et enfin, plus récemment, l'idée de la « flexibilité assistée par ordinateur », de Sophie Prunier (2000).

Ces modèles éclairent des résultats de recherches empiriques (tout en étant parfois interrogés par eux). Une enquête réalisée récemment dans des firmes multinationales françaises au Brésil<sup>8</sup> a montré trois modalités d'organisation du travail ouvrier distinctes. Dans une entreprise de biscuits, flexibilité et travail en équipes des effectifs masculins ; des lignes d'emballage avec cadences et rythmes imposés pour les femmes ouvrières. Dans une entreprise de fabrication de pare brises, il y a inversion du schéma de la division sexuelle : un « ghetto » féminin, enclave sous forme de salle blanche, avec exigences de dextérité manuelle, rigueur et hygiène ; et des postes masculins sous cadence imposée par les machines (sortie des pare brises du four). Cependant, une organisation flexible étant en cours d'implantation, les hommes étaient les seuls à bénéficier d'une politique active de formation. Enfin, dans une entreprise pharmaceutique, le groupe de femmes était aussi touché par le mou-

---

<sup>8</sup> Politique industrielle, rapports clients - fournisseurs et organisation du travail : un cas brésilien. Huitième Rencontre Internationale du GERPISA « Le Monde qui a changé la Machine : Quelle industrie automobile à l'aube du 21<sup>ème</sup> siècle? » Paris, 8-10 juin 2000.



vement de requalification, participant aux innovations organisationnelles. Hommes et femmes avaient accès à la formation, le clivage se situant entre postes d'exécution (opératrices de machines) et les postes plus techniques et d'encadrement (chefs et ingénieurs).

Ces exemples actualisent pleinement l'interrogation de Jane Jenson : « Est-ce que les femmes et les hommes bénéficient également des processus de requalification du travail et du nouveau poids conféré au travail qualifié ? » (1989 : 141). Poser cette question permet en tout cas de voir comment, cas par cas, l'organisation du travail utilise la division sexuelle du travail comme un moteur puissant pour remodeler ses nouvelles formes.

#### **4 DIFFERENCES NATIONALES DANS L'INTRODUCTION DU GENRE ET DANS LA CONSIDERATION DE LA CENTRALITE DU TRAVAIL**

On peut donc constater que l'introduction des catégories de sexe et des rapports sociaux de sexe au sein même de l'analyse des relations de travail, salarié et domestique, a pu contribuer aussi bien à des connaissances renouvelées sur le travail lui-même, qu'à la formulation de nouvelles interrogations, à l'ouverture d'autres champs de recherche. Cependant, ce mouvement ne s'est pas fait de la même manière, n'a suivi ni les mêmes rythmes, ni les mêmes lignes de force, dans les différents contextes nationaux, notamment européens.

Un premier grand clivage se situe entre les pays anglo-saxons et les pays francophones. Pour ces derniers, on peut situer dans les années quatre-vingt la ré-interrogation systématique des outils et des méthodes couramment utilisés dans le domaine du travail (Vandelac, 1981). Simultanément, dans les pays anglo-saxons était posée la question de l'élaboration d'une épistémologie ou des épistémologies féministes interrogeant la nature de l'objectivité, l'accès sexué à la connaissance, le rapport entre l'objet et le sujet de la recherche, la construction sociale —et sexuée— de la nature, de la vérité ou de la culture (Harding, 1987, 1991; Haraway, 1991). En France, si on a observé dès la fin des années soixante-dix un mouvement de sexualisation de la sociologie du travail, il n'y a pas eu constitution d'une épistémologie féministe comme aux Etats-Unis, cette dernière restant d'ailleurs peu connue : qui, en France, pense que la conception traditionnelle de l'objectivité et le postulat de la neutralité sociologique mériteraient d'être rediscutés (Gaussot, 2004)?



Nous voudrions enfin, pour conclure, souligner quelques unes des différences et convergences entre les sociologies nationales du travail, d'une part, et quelques spécificités de la sociologie du travail française, d'autre part.

Une première convergence peut être repérée dans l'émergence successive des « femmes », d'abord, « des sexes » et/ou du « genre », ensuite, dans les sociologies nationales, quel que soit leur déroulement dans le temps ou le moment où se situe leur apparition<sup>9</sup>.

Une deuxième convergence concerne ce moment d'émergence des « femmes » ou des « catégories de sexe » dans la sociologie du travail : l'essor des mouvements féministes de la fin des années soixante et début des années soixante-dix dans les pays capitalistes développés a été déterminant et a précédé l'analyse prenant en considération les femmes/les catégories de sexe. Dans les pays semi-industrialisés dits « en voie de développement », il se fait un peu plus tard, et on peut périodiser cette apparition vers 1975, au moment de la Décennie pour les femmes de l'ONU à Mexico, événement institutionnel à partir duquel se développent de multiples groupes féministes en Amérique Latine.

Une troisième convergence tient à l'antériorité de l'anthropologie par rapport à la sociologie quant à l'introduction d'une approche hommes-femmes dans la division sociale du travail (*cf.* notamment Kate Young au Royaume-Uni, N.C. Mathieu en France et, bien antérieurement, Margaret Mead aux Etats-Unis)

Une quatrième convergence est la quasi-totale imperméabilité des sociologies du travail aux recherches sur le genre de la philosophie queer (Judith Butler (1999)), de la psychanalyse féministe (Nancy Chodorow (1999)). Pour la France, cette caractéristique est probablement liée à la stricte démarcation, observable jusqu'au début des années quatre-vingt dans la sous-discipline entre famille/travail, et à celle entre sexualité, corps et professionnalité, qui s'est maintenue à travers le temps. Et s'il existe un courant de la sociologie du travail française travaillé par la psychanalyse (Eugène Enriquez, Vincent de Gaulejac), il ne prend pas en compte la perspective psychanalytique féministe...

---

<sup>9</sup> Voir, pour la sociologie du travail anglo-saxonne, Wacjman, 2003.



Quant aux différences, la première observation concerne aussi le rapport entre les disciplines : l'influence et les rapprochements disciplinaires dessinent des contours spécifiques dans chaque sociologie nationale du travail. Ainsi, l'influence — réciproque — entre une sociologie des rapports sociaux (de sexe) et la psychopathologie ou psychodynamique du travail (C. Dejours) semble très spécifique au cas français, où elle s'est affirmée dès les années quatre-vingt; dans le cas de la sociologie du travail anglo-saxonne, la sociologie de la culture et la gestion semblent avoir une influence beaucoup plus décisive quant aux configurations thématiques (Wacjman, 2003).

Mais c'est sans doute à propos du travail et de sa centralité que les différences sont les plus marquantes. En effet, le débat centralité du travail/fin du travail, en liaison avec l'analyse de la centralité différentielle du travail pour les femmes et pour les hommes, est pratiquement inexistant en dehors du cadre français. Pratiquement inexistante aussi, l'affirmation de la place centrale du travail dans la société, à partir d'une définition large du travail intégrant le travail non-rémunéré, le travail domestique, le travail informel, etc. en opposition à la thèse de la « fin du travail ».

Sans doute l'explication de ces différences (influence de la gestion dans les débats de la sociologie du travail anglo-saxonne, place du débat sur la centralité du travail en France) est-elle à rechercher dans la genèse de ces deux sous-disciplines (nous pensons par exemple aux études fondatrices réalisées à la Western Electric Company dans les années 30 aux Etats-Unis (Desmarez, 1986).

## 5 CONCLUSION

Nous avons montré comment l'introduction des catégories de sexe puis des rapports sociaux de sexe dans la sociologie du travail a renouvelé les concepts et les approches sociologiques. Quant au renouvellement de l'épistémologie du travail, nous avons vu combien le bilan est mitigé. La critique-déconstruction du concept classique de travail a conduit certes à l'élaboration d'un paradigme solide - celui d'une théorie de la division sexuelle du travail, professionnel et domestique, comme enjeu des rapports sociaux de sexe -, et alternatif aux paradigmes classiques « gender blinded » existants pour repenser les catégories, les méthodes et les problématiques de la sociologie du travail. Mais si le cumul des données et des travaux a été important ces vingt dernières années, beaucoup reste encore à faire. Les aspects institutionnels s'avèrent de plus en plus significatifs en tant que blocages —



mais peut être pourront-ils constituer un jour des leviers?— dans la diversification et l'élargissement du domaine de recherche sur le « sexe du travail ».

## 6 RÉFÉRENCES CITÉES

- BATTAGLIOLA F., COMBES D., DEVREUX A.M., FERRAND M., LANGEVIN A. (1986). *A propos des rapports sociaux de sexe : parcours épistémologiques*, Paris, CSU-IRESCO.
- BUTLER J. (1999) [1990]. *Gender Trouble. Feminism and Subversion of Identity*, New York/London, Routledge.
- CHABAUD-RYCHTER D., FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL D., SONTTHONNAX F. (1985). *Espace et temps du travail domestique*, Paris, Méridiens-Klincksieck.
- CHODOROW N. 1999 [1978]. *The Reproduction of Mothering. Psychoanalysis and the Sociology of Gender*, Berkeley, Los Angeles, London, University of California Press.
- DARES (1999). *Les conditions de travail en enquêtes*, Document d'études n°29
- DAUNE-RICHARD A.M. (2003) « La qualification dans la sociologie française : en quête des femmes » in *Le travail du genre. Les sciences sociales à l'épreuve des différences de sexe* », Laufer, J., Marry, C., Maruani, M. (dir.), Paris, La Découverte, pp. 138-150.
- DESMAREZ P. (1986). *La sociologie industrielle aux Etats-Unis*, Paris, Armand Colin.
- DEVREUX A.M., DAUNE-RICHARD A.M. (1985). « La construction sociale des catégories de sexe », in *Sexe et catégories*, Université de Provence, BIEF n°17, pp. 39-53.
- FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL D. (1996). « Le travail domestique: économie des servitudes et du partage », in *Femmes et partage du travail*, Hirata H., Senotier D. (dir.), Paris, Syros, pp. 87-101.
- FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL D. (coord.) (2000). *La relation de service. Regards croisés*, n°28.
- GADREY N., (2003) « L'enseignement 'sociologie des rapports sociaux de sexe et de genre' », in *Le genre comme catégorie d'analyse*, Fougeyrollas-Schwebel D., Planté C., Riot-Sarcey M., Zaidman C. (dir.), Paris, L'Harmattan, pp. 33-38.
- GAUSSOT L., (2004), « La problématique des rapports sociaux de sexe : un devoir d'inventaire ». Communication présentée au 1<sup>er</sup> Congrès de IAFS, Villeta-neuse, février.
- GOLLAC M. et VOLKOFF S. (2000). *Les conditions de travail*, Paris, La Découverte, Repères, pp. 64-65;
- GUILBERT M. (1966). *Les fonctions des femmes dans l'industrie*, La Haye, Mouton.



- GUILBERT M., ISAMBERT-JAMATI V. (1961). « La répartition par sexe », in Friedmann G. et Naville P., *Traité de sociologie du travail*, Paris, Armand Colin, pp. 266-282.
- GUILBERT, M., SAMBERT-JAMATI V. (1956). *Travail féminin et travail à domicile*, Paris, éd. du CNRS.
- HARAWAY, D.J. (1991). *Simians, Cyborgs and Women. The Reinvention of Nature*. New York, Routledge.
- HARDING S. (1991). *Whose Science? Whose Knowledge? Thinking from Women's Lives*. Ithaca, New York, Cornell University Press.
- HARDING S. (ed. by) (1987). *Feminism and Methodology*, Indiana/Milton Keynes, Indiana University Press/Open University Press.
- HIRATA H. (1993). « Division sexuelle et internationale du travail, in « Paradigmes du travail », H. Hirata (coord.), *Futur Antérieur*, n° 16, pp. 27-35.
- HIRATA H., ZARIFIAN P. (2000). « Travail (le concept de) », in Hirata H., Laborie F., Le Doaré H., Senotier D. (coord.), *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF, pp. 230-235.
- JENSON J. (1989). « The Talents of Women, the Skills of Men: Flexible Specialization and Women », in Wood, S. (ed.), *The Transformation of Work?*, London, Unwin Hyman, pp. 141-155
- KERGOAT D. (1978). « Ouvriers = ouvrières? Propositions pour une articulation théorique de deux variables: sexe et classe sociale », *Critiques de l'économie politique*, nouvelle série, n°5, pp. 65-97.
- KERGOAT D. (1982). *Les ouvrières*, Paris, Le Sycomore
- KERGOAT D. (1992). « Les absentes de l'histoire », *Autrement*, n° 126, pp. 73-83.
- KERGOAT D. (2000). « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe » in *Dictionnaire critique du féminisme, op.cit.*, pp. 35-44
- KERGOAT D. (2002). *L'apprentissage dans les grandes entreprises (en France). Etude de trois cas*. Thèse de sociologie, Paris X-Nanterre.
- LALLEMENT M. (2003). « Quelques remarques à propos de la place du genre dans la sociologie du travail en France », in *Le travail du genre. Les sciences sociales à l'épreuve des différences de sexe*, Laufer, J., Marry, C., Maruani, M. (dir.), Paris, La Découverte, pp. 123-137.
- LAUFER, J., MARRY, C., MARUANI, M. (dir.) (2003). *Le travail du genre. Les sciences sociales à l'épreuve des différences de sexe*, Paris, La Découverte, pp. 123-137.
- MATHIEU, N. C. (1991). « Notes pour une définition sociologique des catégories de sexe », *L'Anatomie politique*, Paris, Côté-femmes.
- MOLINIE A.F., VOLKOFF S. (1980). « Les conditions de travail des ouvriers... et des ouvrières », *Economie et Statistique* n°118, pp. 25-39.
- PRUNIER-POULMAIRE S. (2000). « Flexibilité assistée par ordinateur », in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 134, septembre, pp. 29-36.



ROZENBLATT P., SEHILI D. (1999). « Chronique d'une neutralité annoncée », *Formation-Emploi*, n°68, pp. 21-36.

VANDELAC L. (1981). « ...Et si le travail tombait enceinte ? Essai féministe sur le concept de travail », *Sociologies et sociétés*, vol. XIII, n° 2, octobre, pp. 67-82.

WACJMAN J. (2003). « Le genre au travail », in *Le travail du genre, op.cit.*, pp. 151-162.

Protocolo para citar esta versión: Hirata, H., D Kergoat, 2005, « Les paradigmes sociologiques à l'épreuve des catégories de sexe », en *Papeles del CEIC*, n° 17, CEIC (Centro de Estudios sobre la Identidad Colectiva), Universidad del País Vasco, <http://www.ehu.es/CEIC/papeles/17.pdf>

Fecha de recepción del texto: **enero de 2005**

Fecha de evaluación del texto: **marzo de 2005**

Fecha de publicación del texto: **julio de 2005**

Este artículo ha sido también editado en Jean-Pierre Durand et Danièle Linhart (coords.), *Les ressorts de mobilisation au travail*, Octarès Editions, Toulouse, 2005